

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARISA & MESSIE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI A 20 M DU CAMP COMMANDO DE KOUMASSI., Lot  
512, Ilot 806

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 20/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARISA & MESSIE »

Objet : DEPOT DE BOISSON, COMMERCE GENERAL, RESTAURATION- MAQUIS, TRANSFERT D'ARGENT, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI A 20 M DU CAMP COMMANDO DE KOUMASSI., Lot  
512, Ilot 806

Dirigeant(s) M N'GORAN EHUI KOUAME VINCENT  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02564 du 02/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17521/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

